

TOURNOI JEUNES – ZONE 1

Saison 2015-2016

OBJECTIF

- Faire découvrir les compétitions de tir à l'arc aux nouveaux archers et aux archers non-compétiteurs.

PUBLIC

- Le Tournoi est ouvert à tous les archers licenciés FFTA de Seine et Marne des catégories allant de Poussin à Junior.
- La priorité est donnée aux archers non-compétiteurs (on appelle un archer compétiteur, un archer qui figure au classement national de la FFTA).

INSCRIPTIONS

- Le montant de l'inscription, 3 € par archer et par épreuve, est intégralement versé à l'organisateur pour couvrir les frais engagés.
- Les archers peuvent s'inscrire dans tous les concours du Tournoi Jeunes du 77, mais les archers de la zone où se déroule le concours restent prioritaires.

DÉROULEMENT

- Les compétitions sont sous forme de demi-concours non-sélectifs.
- La Seine-et-Marne est divisée en 6 zones. Chaque archer participe à l'intérieur de sa zone. **Mitry-Mory est organisateur pour la zone 1.**

ZONE 1	Annet sur Marne	Mitry-Mory	Saint-Pathus
	Claye	Moussy le Neuf	Souilly
	Dammartin en Goële	Saint-Mard	Villeparisis

- Le tournoi est articulé sur **3 épreuves obligatoires** : Les 2 premières ont lieu en salle, la dernière épreuve (finale du tournoi) est réalisée en extérieur en juin.

Pour la zone 1, il est prévu 3 rencontres en salle afin de pallier aux absences éventuelles de certains jeunes archers (classes de neige, classes vertes...).

DISTANCES DE TIR

- Les épreuves se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches pour les concours en salle et d'une série de 12 volées de 3 flèches pour le concours extérieur.

ZONE 1 – Tir en salle



Blason de 60 cm — 2 volées d'essais + 10 volées de 3 flèches.

→ 1ère rencontre : **vendredi 29 janvier 2016**

Poussins & benjamins à 10 m - Minimes et + à 15 m.

→ 2e rencontre : **vendredi 11 mars 2016**

Poussins & benjamins à 12 m - Minimes et + à 18 m.

→ 3e rencontre : **vendredi 8 avril 2016**

Poussins & benjamins à 12 m - Minimes et + à 18 m.

LA FINALE

Elle sera organisée sous la forme d'un mini FÉDÉRAL, le 19 juin 2016 à Condé Ste Libaire.



Blason de 80 cm pour tous — 2 volées d'essai + 12 volées de 3 flèches

Les poussins participeront à un tir à 15 m

Les benjamins à 18 m.

Les minimes et + à 25 m.

LE CLASSEMENT

Le classement est obtenu par l'addition des scores des 3 épreuves.

Il est établi par catégorie et année de licence pour les arcs classiques et sous forme de scratch H/F pour les autres tirs.

1ère année de licence pour les arcs classiques, y compris les licences découvertes de la saison précédente.

Poussins/Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H/F	H/F	H/F	H/F

2e année et plus de licence pour les arcs classiques

Poussins/Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H/F	H/F	H/F	H/F

1ère année de licence pour autres armes

Poussins à juniors	Poussins à juniors
H	F

2e année et plus de licence pour autres armes

Poussins à juniors	Poussins à juniors
H	F

Les archers compétiteurs seront classés à part.

CHALLENGE MARIE-CHRISTINE EVAIN

En mémoire à Marie-Christine EVAIN qui a beaucoup œuvré pour les jeunes, le département organise un challenge.

RÈGLEMENT

Chaque année le trophée du challenge est remis à la compagnie ou au club dont l'équipe réalisera le meilleur score calculé sur le cumul de points des 3 épreuves.

Pour chaque épreuve, l'équipe doit être composée de 3 tireurs, être mixte (H/F) et comporter, au maximum, 1 tireur de plus d'un an de tir.

Les tireurs retenus dans l'équipe pourront être différents d'une épreuve à l'autre.

Le trophée est définitivement acquis par la compagnie ou club qui remporte le challenge trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Gagnants du Challenge par saison :

- 2015 : Veneux les sablons
- 2014 : Souilly
- 2013 : Condé Ste Libiaire
- 2012 : St Mard
- 2011 : Mitry Mory

L'inscription des équipes n'est pas nécessaire, elles seront constituées par le CD77, en fonction des résultats des tireurs.

Bon tir à toutes et à tous...

**Le Capitaine,
Serge Evain**

1^{ère} rencontre – Saison 2015-2016

Date : **Vendredi 29 janvier 2016**
Lieu : MITRY LE NEUF – Boulodrome – 93 rue de Valenciennes.
Début des tirs : 19H. La salle sera ouverte à partir de 18H
Tir : 10 volées de 3 flèches sur blason de 60
10 m pour les poussins et les benjamins
15 m de minimes à juniors.
Inscription : une mise de 3 € par tireur est demandée.

Inscriptions à renvoyer impérativement avant le 15 janvier 2016, à :

Serge EVAIN arc.mitry@neuf.fr } 01 64 27 96 65 - Portable 06 19 75 65 36
et Pascale BOURBON pbourbon.tiralarc@gmail.com - } 06 70 40 10 06

Club / Compagnie :

Responsable des inscriptions :

N° de téléphone : mail :

NOM	Prénom	N° licence	Catég.	Arme	1 an	2 ans & +	Compéti- urs – non classés

Règlement à l'ordre de : USJM TIR A L'ARC

Rappelons que les jeunes archers doivent se munir d'un crayon pour noter leurs scores.

